Cahier Technique

n°62
Août 2026

Bien utiliser les (principales) matières fertilisantes organiques

Intérêt agronomique, bonnes pratiques d'épandage, réglementations à respecter : ce cahier technique résume ce qu'il faut savoir au sujet des principales Mafor (ou Matières fertilisantes d'origine résiduaire, pour être précis) utilisées en canne à La Réunion.



amenda.smartis.re

QUELQUES GRANDS PRINCIPES À RETENIR

- Le recours aux Mafor permet de réduire la dépendance aux engrais minéraux importés, et de maintenir ou améliorer la fertilité des sols.
- Les deux grandes catégories de Mafor :
 - Les effluents et résidus organiques encore considérés comme des déchets : ils nécessitent l'application d'un plan d'épandage (lisiers de porc, fumier de volailles, Ferticanne…) ;
 - Les produits homologués (cendres de bagasse, Fertilpéi) ou normés (composts de déchets verts, Ferticycle, écumes de sucrerie…) : l'agriculteur les applique librement, en respectant les recommandations du fabricant.
- Un document d'accompagnement commercial, précisant les conditions d'utilisation, doit être fourni lors de la livraison des matières homologuées ou normées.
- Les règles d'épandage qui s'appliquent aux Mafor sont issues d'une réglementation nationale (épandage par temps de pluie, sur sols en pente, sur sols nus avant plantation) qui demanderait à être adaptée aux réalités tropicales réunionnaises.
- Pour faire un diagnostic de fertilité du sol et un plan de fertilisation indiquant la bonne dose de Mafor à épandre : utilisez **Amenda**, nouvelle application gratuite en ligne qui succède à Serdaf, avec l'aide de votre technicien conseil : amenda.smartis.re

Lisiers de porc p.II
Fumiers de volailles p.III
Composts de déchets verts p.IV
Ferticanne p.V
Ferticycle p.VI
Fertilpéi p.VII
Écumes de sucrerie, cendres de bagasse p.VIII

CT

Tous les cahiers techniques de CaroCanne sont téléchargeables sur

www.carocanne.re

CT

Lisier de porc

LE PRODUIT :
Mélange liquide d'excréments et d'urine de porc, dilué ou non par des eaux de lavage. Matière organique hétérogène selon les élevages.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :
Riche en phosphore, matière fertilisante sans arrière-effet pour l'azote. Effet fertilisant l'année de l'apport.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :
Chez l'éleveur avec lequel a été conclu un plan d'épandage.



POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :
Apport recommandé en cas de faible teneur en phosphore et avec une bonne teneur en carbone.

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :
- en plantation, avant le travail du sol
- en repousse, juste après la récolte

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :
Éviter d'épandre le lisier par vent fort et par températures élevées, qui favorisent la volatilisation.

LE BON MATÉRIEL :
Épandeur à lisier, avec pendillard pour améliorer l'efficacité de l'apport azoté (sinon, augmentation des pertes d'azote par volatilisation).

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :
Matière soumise à la réglementation des plans d'épandage. Les effluents bruts sont soumis au Règlement Sanitaire Départemental (ou RSD) s'ils proviennent de « petits »élevages, jusqu'à 49 « animaux équivalents », aux arrêtés ICPE s'ils proviennent d'élevages de 50 « animaux équivalents » et plus. Un porc à l'engraissement = 1 « animal équivalent », une truie : 3 « animaux équivalents ».

DISTANCES D'ÉPANDAGE RSD :
- habitations et lieux recevant du public : 100 m
- berges des cours d'eau, sources et réseaux d'eau : 35 m

DISTANCES D'ÉPANDAGE ICPE :
- habitations et lieux recevant du public : 100 m, 50 m si utilisation d'un pendillard
- berges des cours d'eau : 35 m, 10 m si bande enherbée permanente de 10 m ne recevant aucun intrant
- puits et forages : 35 m
- points de prélèvement d'eau potable : 50 m

CT

Fumiers de volailles



Fumier de volailles, de g. à d. : en granulés, en compost, brut.

LE PRODUIT :

Mélange de litière (copeaux et sciure de bois dans la plupart des cas) et fientes de poulets de chair ou de poules pondeuses, issu d'élevages intensifs. Fumier jeune (moins de 4 mois), d'aspect assez hétérogène et plutôt sec. Disponible brut, en granulés ou en compost. Fumier de poulet de chair : taux de matière sèche élevé, concentrations élevées d'azote, de phosphore et de potassium, teneur en calcium élevée. Fumier de poule pondeuse : concentration moyenne d'azote, élevée en phosphore et en potassium (plus élevées que celles des autres matières du fait du régime alimentaire des poules, fondé sur des grains de céréales).

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :

C/N (aptitude à se décomposer) : moins élevé pour le fumier de poulet de chair que pour le fumier de poule pondeuse.
Cette matière organique a un effet à moyen terme. Elle sert à l'entretien du stock de matière organique du sol. Fumier de poule pondeuse : taux de matière sèche relativement élevé.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :

Chez l'éleveur avec lequel a été conclu un plan d'épandage.

POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :

Apport recommandé en cas de faible teneur en matière organique (carbone du sol), en K et en N, et pour maintenir la fertilité du sol.

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :

- en plantation avant le travail du sol
- en repousse juste après la récolte

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :

Utiliser le fumier de volailles comme amendement organique et fumure de fond, à la plantation et/ou en repousse, en surface.

LE BON MATÉRIEL :

Épandeur à fumier

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :

Matière soumise à la réglementation des plans d'épandage. Effluents bruts soumis au Règlement Sanitaire Départemental s'ils proviennent d'élevages jusqu'à 4 999 poules, aux arrêtés ICPE s'ils proviennent d'élevages de 5 000 poules et plus.

DISTANCES D'ÉPANDAGE RSD :

- habitations et lieux recevant du public : 100 m
- berges des cours d'eau, sources et réseaux d'eau : 35 m

DISTANCES D'ÉPANDAGE ICPE :

- habitations et lieux recevant du public : 50 m, 15 m si fumier compact après un stockage d'au moins 2 mois
- berges des cours d'eau : 35 m, 10 m si bande enherbée permanente de 10 m ne recevant aucun intrant
- puits et forages : 35 m
- points de prélèvement d'eau potable : 50 m

CT

Compost de déchets verts

LE PRODUIT :
Matière organique issue du broyage de déchets verts, compostés puis criblés sur un tamis de 20 mm, sans agent pathogène. Taux d'humidité garanti.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :
Proportionnellement plus riche en potassium qu'en azote et phosphore. Amendement à pH légèrement basique et riche en carbone. Cette matière organique a un effet à long terme. Entretient et améliore le stock de matière organique du sol selon les quantités apportées.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :
Auprès des entreprises Green Tropical Circle ou Sudec.

POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :
Intéressant à apporter sur les sols à la fertilité dégradée et souvent acides, donc carencés en calcium et en magnésium, et qui ont une CEC (capacité à retenir les éléments nutritifs) faible, contenant peu de potassium.

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :
- en plantation, avant le travail du sol
- en repousse juste après la récolte. Sa volatilisation est estimée faible, voire nulle.

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :
À favoriser en plantation, avant le travail du sol. Apporter des quantités importantes pour augmenter les teneurs en carbone du sol et améliorer sa fertilité physique, chimique et biologique. Il est également possible d'apporter du compost de déchets verts en repousse, en surface, rapidement après la récolte.

LE BON MATÉRIEL :
Épandeur à fumier

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :
Matière répondant à la norme NFU 44-051. Respecter les indications figurant sur l'étiquette du produit (tonnage à ne pas dépasser par hectare sur 1 an et sur 10 ans).



CT

Ferticanne

LE PRODUIT :

Matière organique provenant de boues issues de la méthanisation de vinasses de la Distillerie Rivière du Mât (Saint-Benoît). Épandage pris en charge par l'industriel.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :

Contribue au maintien de la fertilité en cas d'apports réguliers.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :

Auprès de la Distillerie Rivière du Mât.

POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :

Apport recommandé pour les sols à faible teneur en potassium.
Cette Mafor a un effet fertilisant l'année de l'apport.

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :

À apporter avant le travail du sol pour une plantation, ou en surface en repousse, rapidement après la récolte.

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :

Épandage sur végétation avec pendillards. Très sensible à la volatilisation, un enfouissement rapide (à 10 cm) après épandage est recommandé.

LE BON MATÉRIEL :

Épandeur à lisier.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :

Respecter les préconisations du plan d'épandage de la Distillerie Rivière du Mât, notamment :

- apport maximal de 35 m³ à l'hectare (36 kg de N, 38 kg de P et 200 kg de K efficaces).



CT

Ferticycle

LE PRODUIT :
Matière organique issue de fientes desséchées de poules pondeuses sans litière ni granulé. Produit de la marque Valavie.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :
Riche en phosphore. Mafor fertilisante sans arrière-effet pour l'azote.
Effet fertilisant l'année de l'apport.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :
Produit commercialisé par Aviferme.

POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :
Pour des sols à faible teneur en azote, avec un rapport C/N élevé (sols à forte teneur en carbone, dans lesquels la matière organique se décompose lentement).

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :
- en plantation dans le sillon de la canne avant la fermeture
- en repousse, juste après la récolte sur le rang de canne ou en plein. Forte volatilisation en fonction des conditions d'application.

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :
Apport régulier pour maintien de la fertilité.

LE BON MATÉRIEL :
Épandeur à engrais

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :
Produit répondant à la norme NFU 42-001. Respecter les indications figurant sur l'étiquette du produit (nombre important de cas spécifiques).



CT

Fertilpéi

LE PRODUIT :
Matière organique issue de la décantation des boues de la station d'épuration de Grand Prado (Sainte-Marie), méthanisées, chaulées et granulées.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :
Riche en phosphore. Amendement à pH élevé. Cette Mafor sert à l'entretien du stock de phosphore du sol.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :
Auprès de la station d'épuration du Grand Prado, Runéo / CINOR

POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :
À apporter sur les sols acides, avec une CEC (capacité à retenir les éléments nutritifs) faible et carencés en phosphore.

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :
- en plantation, avant le travail du sol ou en surface après la plantation.
- en repousse, juste après la récolte. Faible volatilisation de l'azote.

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :
En plein ou sur le rang, en début de cycle.

LE BON MATÉRIEL :
Épandeur à engrais.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :
Quantité maximale d'apport :
6 t/ha/an et 43 t/ha/an/10 ans. Respecter une Zone de Non Traitement de 5 m de part et d'autre des cours d'eau.
Respecter les modalités décrites dans l'Autorisation de Mise en Marché, notamment :
- la dose maximale d'emploi (6 tonnes à l'hectare, un apport tous les 3 ans de mars à mai et de septembre à octobre ;
- la distance par rapport aux zones non traitées aquatiques (5 mètres)
- la durée maximale de stockage avant utilisation (6 mois en hangar couvert ou silo).



CT

Écumes de sucrerie, cendres de bagasse

ÉCUMES DE SUCRERIE

LE PRODUIT :

Boue pâteuse issue de la décantation du jus de canne chaulé.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :

Très riche en phosphore, riche en azote, facilement disponibles pour la plante l'année de l'apport. Sert à entretenir le stock de phosphore du sol.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :

S'adresser à Jérôme Rigal, responsable du Pôle canne de Bois-Rouge, ou à Marie-Pierre Vesoul, responsable du Pôle canne du Gol.

POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :

Pour les sols carencés en calcium, carencés en phosphore et à la CEC (capacité à retenir les éléments nutritifs) faible.

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :

En début de cycle, avant le travail du sol pour une plantation, ou juste après la récolte en repousse.

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :

En enfouissement à la plantation, avec des cendres de bagasse, si carence en phosphore et pH acide.

LE BON MATÉRIEL :

Épandeur à fumier.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :

Matière normée NF U44-051 Amendement organique. Épandage et stockage réglementés.



CENDRES DE BAGASSE

LE PRODUIT :

Cendres de bagasse issues des centrales thermiques de Bois-Rouge et du Gol.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE :

Effet chaulant par apport de calcium et de magnésium. Ameublissement du sol et amélioration de la rétention d'eau.
Apport de potassium, de phosphore, de calcium, de magnésium, d'oligo-éléments et de silice à la canne.

OÙ ET COMMENT S'EN PROCURER :

S'adresser à Jérôme Rigal, responsable du Pôle canne de Bois-Rouge, ou à Marie-Pierre Vesoul, responsable du Pôle canne du Gol.

POUR QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE SOL :

Pour les sols acides.

LE BON MOMENT POUR ÉPANDRE :

Obligatoirement avant la plantation.

MODALITÉS D'ÉPANDAGE :

Incorporation obligatoire dans le sol.

LE BON MATÉRIEL :

Épandage recommandé avec un appareillage limitant la dispersion aérienne des particules.
Enfouissement par passage croisé de disques.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER :

Respecter les préconisations et les décisions concernant les cendres de chaque centrale.
Cendres de Bois-Rouge : 26 tonnes maximum à l'hectare, au plus une fois tous les 5 ans.
Cendres du Gol : 14 tonnes maximum à l'hectare, au plus une fois tous les 5 ans.
Dans les deux cas, l'apport doit se faire au moment de la préparation des sols, avant la plantation.

N.B.

les autorisations d'utilisation des cendres sont en cours de renouvellement.